II,1,3,209,4,01

ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS DU CEGEP SAINT-LAURENT

18 mars 1976.

Ordre du jour.

1. Choix du président et du secrétaire d'assemblée
2. Résumé de l'Assemblée inter-syndicale.
3. Propositions de la salle sur la question du Front Commun
4. Résumé du GTX disponible aux portes de la salle.
5. Levée de l'Assemblée.

1. Choix du président : Elizabeth Roussel
   Choix du secrétaire : Marie-France Dépin
   Elues à l'unanimité.

Ordre du jour : proposeur : Paul Martin
secondeur : Daniel Campeau
Ordre du jour adopté à l'unanimité.

2. Résumé de l'Assemblée inter-syndicale

1re proposition : Je propose une période de questions sur le résumé fait par Jean-Pierre Dauboïs sur l'Assemblée inter-syndicale.
proposeur: Réal Capuano
secondeur: Daniel Julien.

Décision du président d'Assemblée :
Le président accepte la proposition de discussion sur le deuxième point à l'Ordre du jour.

Vote sur la décision du président :
pour : 200 voies
contre : 200 voies
abstentions 65
La proposition est rejetée par la présidente vue le vote nul

3. Propositions de la salle sur la question du Front Commun.

2e proposition : Il est proposé un débrayage pour tout l'après-midi. (18/3/76)
proposeur : Lucie Demers
secondeur : Benoit Fugère.

adopté à l'unanimité.

3e proposition : Il est proposé que les étudiants du Cégep Saint-Laurent entreprennent une grève administrative à partir de Vendredi, 19 mars jusqu'au Mardi 23 mars, inclusivement avec occupation des locaux de l'administration et ligne de piquetage ; grève suivie d'une assemblée générale des étudiants mardi le 23 mars à 10:00 hres pour décider de la marche à suivre dans l'avenir.
proposeur : Michel Inkel
secondeur : Benoit Saint-Germain.

proposition adopté à la majorité.

- 1er amendement à la 3e proposition:
Il est proposé que la grève administrative ait lieu du vendredi 19 mars au vendredi 26 mars
proposeur: Francis Riddy.
secondeur: Guy Hébert.

amendement rejeté à la majorité.

4e proposition: Motion de blâme au syndicat des professeurs du CEGEP Saint-Laurent devant leur refus de poursuivre de pression dans le cadre du Front Commun.
proposeur: Jean-Pierre Daubois
secondeur: Michel Inkel

proposition adoptée à la majorité.

5e proposition: Il est proposé que lundi 23 mars, il y ait un contingent formé par Saint-Laurent pour assister à la manifestation contre la loi C-73, avec le Front Commun à Ottawa
proposeur: Jean-Pierre Daubois
secondeur: Pierre Loiselle

proposition adoptée à la majorité

6e proposition: Il est proposé que les étudiants du CEGEP Saint-Laurent fassent le lien avec les étudiants des autres Cegep pour coordonner les moyens de pression dans le cadre du Front Commun
proposeur
secondeur: Suzanne Caron

proposition adoptée à l'unanimité.

4. Résumé du GTX disponible aux portes de la salle.

5. Levée de l'Assemblée.